

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(2004)**

Heft 2: **Touche pas à mon AVS!**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

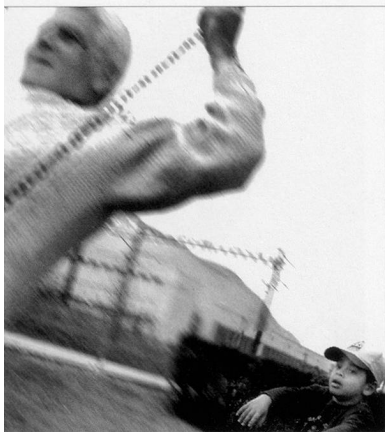
Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Concours photo: quatre lauréats

Le jury du concours de photographies organisé dans le cadre de la Fête des Générations (Sion, les 4 et 5 juin) a décerné quatre prix.

Le concours de photographies amateurs «Jeunes-Vieux : regards croisés» a permis de rassembler 60 images issues de Suisse, de France, d'Autriche et du Québec. Le jury, composé de deux photographes (Robert Hofer et Christian Eggs), de deux membres du réseau intergeneration.ch (Olivier Tamarcaz et Valérie Hugentobler) et du vice-président de la fête d'art de rue de Sion (Jean-Pascal Fournier), a primé quatre œuvres, dans l'ordre suivant : Paola Simone, de Saint-Sulpice ; Joseph Hinterleitner, de Sierning (Autriche) ; Brigitte Gillioz, de Savièse ; Jonas Berthod, de Sion. jr



1^{er} prix: «La balançoire», de Paola Simone

Le sport et le mouvement maintiennent en forme

Un nouveau magazine vient de sortir de presse dans le but stimuler les intérêts sportifs des seniors.

Sport et mouvement pour rester en forme est un magazine trilingue financé par les annonces publicitaires. Réalisé en collaboration avec Frehner Consulting, il présente sept sports différents (quatre en allemand, deux en français et un en italien), illustrés dans différentes organisations cantonales de Pro Senectute. Il contient en outre les informations essentielles sur les cours que l'on peut suivre à Pro Senectute. Toutes les OPS ont reçu le magazine à un grand nombre d'exemplaires. Nous vous prions de bien vouloir l'utiliser comme un instrument de relations publiques lors de vos manifestations et de le distribuer le plus largement possible afin de gagner de nouveaux sportifs Pro Senectute. AC/sf

Impressum

Pro Senectute Suisse
Centre national
Lavaterstr. 60, 8027 Zurich
tél. 01 283 89 89
fax 01 283 89 80
www.pro-senectute.ch

Secrétariat romand
Simplon 23, 1800 Vevey 1
tél. 021 925 70 10
fax 021 923 50 30
secretariat-romand@sr-pro-senectute.ch

Textes

Alice Comte (AC)
Sandrine Fabbri (sf)
Marc Pflirter (MP)
Jacques Repond (jr)
Kurt Seifert (kas)

Directives anticipées

Les directives anticipées permettent de décider, en pleine possession de ses capacités, quels soins de santé on accepte ou refuse de se voir dispenser dans le futur, si l'on est devenu incapable de discernement. Un document romand vient de paraître.

Depuis septembre 2002, un groupe de travail romand, formé de délégué-e-s de tous les cantons, s'est attelé à la réalisation d'un projet de directives anticipées, sous la coordination d'Olivier Tamarcaz, du secrétariat romand de Pro Senectute, et en partenariat avec Dialog Ethik. Le document final a été présenté et commenté lors d'une rencontre romande des assistants sociaux de Pro Senectute, à Lausanne, le 21 juin dernier ; il contient notamment un dépliant synthétique, un texte explicatif d'une douzaine de pages, qui permet aux professionnels d'entrer dans la problématique et d'accompagner les personnes âgées dans leur démarche, ainsi que six formulaires facilitant l'expression de la volonté libre et éclairée (désignation d'un représentant pour les soins de santé, d'un représentant pour les affaires courantes, directives en matière de soins, respect des volontés après le décès, etc.).

En matière juridique, le groupe de travail a bénéficié des orientations du Professeur Audrey Leuba, de l'Institut du Droit de la Santé de Neuchâtel, membre du conseil de fondation de Pro Senectute Suisse, qui a également assumé la responsabilité de la rédaction des textes, tandis que le Dr Maya Olmari-Ebbing, de la Poliger de Genève, a fonctionné comme experte médicale.

Edition : © Pro Senectute Suisse, Vevey, 2004, Institut du Droit de la Santé, Neuchâtel, 2004

Contact et commandes : Pro Senectute Suisse, Secrétariat romand, Rue du Simplon 23, 1800 Vevey, Tél. 021 925 70 10; Fax: 021 923 50 30, secretariat-romand@sr-pro-senectute.ch jr